



Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port-Lazo Boulgueff & Kérarzac

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 2 août 2013

En présence de 32 adhérents, le président ouvre l'Assemblée Générale 2013.

Présentation du rapport moral

Le rapport moral d'un an d'exercice est souvent purement symbolique et se confond en général avec un rapport d'activité. Ce n'est pas le cas pour les 12 derniers mois, et nous allons devoir en tirer les conséquences.

Commençons par le rapport d'activité.

Après une fête de la mer 2012 exceptionnelle, tant du point de vue de la météo, des animations à terre, des repas, dégustations d'huîtres, des animations sur la plage et autres sorties en mer, les activités prévues se sont déroulées comme prévu ou presque durant l'été :

Le 18 AOUT, la sortie à Bréhec a été une réussite même si le retour fut assez brumeux, ce qui a permis à certain de toucher du doigt leurs besoins en notion de navigation voir en amélioration de l'électronique de bord.

9 SEPTEMBRE: Nous avons rempli nos engagements et participé activement à la fête de l'huître à Paimpol. Je rappelle que c'est grâce à ces échanges que nous profitons d'huîtres gratuites à la fête de la mer.

15 SEPTEMBRE: La sortie de Saint Riom a été annulée pour météo défavorable.

Les ateliers hivernaux ont comme toujours rencontré un grand succès avec, dans l'ordre, la maintenance des moteurs pour l'hiver, le fumage des poissons, les mouillages et nœuds, la fabrication des casiers, la sécurité, et un atelier annulé, l'intervenant étant absent, sur la navigation.

Nous avons aussi organisé une démonstration de pêche au filet calé à Port Lazo, ce qui a permis de présenter une technique de pêche en voie, de disparition aux participants.

Merci à tous les intervenants, membres ou non de l'association, qui ont permis la réussite de ces activités.

Nous avons aussi participé au forum des associations, organisé la galette des rois, et notre premier vide bateau, glacial, sur le parking de la salle des fêtes. Par contre les sorties de cette saison ont toutes été annulées, à Saint Riom ou à Pontrieux, Éole ne se montrant pas favorable à nos activités de début d'été.

La fête de la mer, organisée un samedi, à marée basse, et qui malgré les voix des Cassandre locales a été une réussite et j'en remercie les bénévoles, 62 !!! qui y ont contribué.

Les sorties en mer n'étant pas possibles, sauf à louer des chars à voile, nous avons organisé une sortie pour les estivants le 18 juillet. Peu de monde, mais il faisait si beau ! Les enfants du centre aéré en ont bien profité.

D'autres sujets sont permanents et trouvent moins leur place dans une description chronologique :

Investissement dans un canot pneumatique de 4,30 m Sillinger motorisé grâce à nos ressources locales, le tout nous aura coûté environ 500 €.

Les conseils portuaires, les réunions pour améliorer le stationnement des annexes à Boulgueff et les mesures à mettre en œuvre pour ne pas pénaliser les plaisanciers durant les travaux, même si ceux-ci n'ont pas lieu pour l'instant, les contacts avec la mairie de

Paimpol pour l'entretien de Kérarzac, l'affichage des panneaux départementaux pour les pêcheurs à pied...

Port Lazo : Le 5 juillet nous étions à l'inauguration du nouveau local d'accueil

Ostréiculture : Nos rapports avec nos amis ostréiculteurs sont toujours en alternance entre amélioration et recul, mais qu'il est confortable d'être appuyé dans nos démarches par des ostréiculteurs contre des moins intelligents.

Hydroliennes nous sommes toujours attentifs aux évolutions des deux projets (EDF et France Énergies Marines).

Bien que le comité départemental, à la botte de la fédération, tente de freiner la marche de nos rencontres régulières avec les professionnels sur le secteur Paimpol/Lannion, nous avons persisté dans la démarche et sommes persuadés que l'avenir nous donnera raison.

Tout cela fait la vie d'une association, impliquée dans la vie d'une commune ou d'une communauté de commune, avec 16 dates d'activité ouvertes au public tous les ans, je vous laisse faire la moyenne.

Alors quand le 26 octobre la fédération nous annonce comme une grande victoire la prise d'un arrêté définissant pour la première fois, des tailles différentes pour les pêcheurs de loisir et les professionnels (qui ne demandaient rien, eux) le sang de nos membres n'a fait qu'un tour, et nous avons été assaillis de demandes, de critiques et d'interrogations. Vous connaissez la suite :

Questionnement de nos membres par lettre

Demande de la majorité pour quitter la fédération.

Déclaration du Président de la FNPPSF disant entre autre que nous étions, des gros nuls, ne sachant pas pêcher, et que Port Lazo était depuis longtemps un siège de braconniers opposés à toutes les mesures réglementaires sur les tailles...

Tout ça pour nous donner raison dans les éditoriaux suivant en affirmant qu'il est injuste de rejeter un bar de moins de 42 cm pour le voir repêché de manière légale par un pro, ce qui correspond au mot prêt à ce que je lui avais écrit quelques semaines plus tôt...

Nous sommes aujourd'hui, à la demande de la majorité de nos membres, hors de la FNPPSF, qu'en sera-t-il demain ? Ce sera à vous d'en décider tout à l'heure.

Pour l'instant je vous demande d'approuver ce rapport, et de remercier par la même occasion tous les membres du bureau, tous les bénévoles, les bricoleurs du poste à souder ou de l'informatique, les récolteurs de fond qui nous permettent contre vent et marée d'être une association dynamique et efficace.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

La trésorière présente le rapport financier

Au 31 Décembre 2012, l'Association comptait 114 membres. Actuellement, 88 personnes ont renouvelé leur cotisation et on a, jusqu'à aujourd'hui, pour 2013, 14 nouveaux adhérents. Ce qui fait, pour le moment, 102 adhérents.

Les cotisations ont rapporté 2 394€, dont il faut retirer 1368 € correspondants à la part de la Fédération.

Les frais de gestion et de fonctionnement paraissent assez importants : 2000€ mais il faut déduire 800 € de frais de transport du Président qu'il reverse intégralement en don. Nous avons également investi cette année en matériel, une imprimante en format A3 et une plastifieuse. Le reste se répartit en frais bancaires, affranchissement, bureautique et publicité.

Les animations qui sont un poste essentiel de l'Association nous coûtent 1998€. Le dynamisme a un coût et les ateliers, les sorties, la galette sont appréciés par de nombreux participants. Les recettes de 710€ comprennent les différentes ventes de matériel et les remboursements de frais engagés par l'Amicale pour des activités.

Les versements de cotisations et de frais divers afférents à la Fédération et au CD 22 se montent au total à 1 750€.

Pour l'Echo de L'Ost-Pic, 2 bulletins sont sortis cette année, et nous ont coûté 613€. L'apport des sponsors est inclus dans le chapitre Don et se monte à 450€. Et, grâce à notre imprimante A3, on imprime maintenant nous-mêmes le bulletin, ce qui explique le coût plutôt modique.

La Fête de la Mer 2012 a encore bien fonctionné, avec des nouvelles activités, en particulier sur la plage. Le budget est très important, 7761€ en recettes pour 7168€ de dépenses. Nous remercions les commerçants et les artisans qui ont répondu généreusement avec une participation de 1460,00€.

A noter aussi dans les recettes, la subvention de 412.00€ de la Mairie de Plouézec. Merci Monsieur le Maire.

Donc, pour résumer, tous comptes confondus, c'est à dire, le compte bancaire, la caisse et le Livret Bleu,

au 1er janvier 2012, on avait un solde de 6811€

au 31 décembre 2012, le solde était de 6384€

Ce qui donne un déficit de 426€, mais ce n'est pas inquiétant, puisque c'est une année sans Chant de Marins, et nous conservons une année de réserve pour la Fête de la Mer sur le Livret Bleu.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

CF Compte de résultat 2012 (annexe 1) et Bilan 2012 (annexe 2).

Le débat est ensuite lancé sur **les relations de l'APPPLBK avec la FNPPSF**. Après de nombreux échanges, le choix est donné entre trois propositions :

Position N°1 : Rien de changé aux statuts actuels l'adhésion à l'Association des Plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff et Kérarzac implique pour chaque membre l'adhésion à la FNPPSF.

Position N° 2 : Les membres de l'Association des Plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff et Kérarzac choisissent, lors de leur inscription d'adhérer ou non à la FNPPSF. Les statuts doivent être modifiés en conséquence lors d'une AG extraordinaire qui devra avoir lieu avant la fin de l'année 2013.

Position N° 3 : L'Association des Plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff et Kérarzac n'a plus aucun lien avec la FNPPSF Les statuts doivent être modifiés en conséquence lors d'une AG extraordinaire qui devra avoir lieu avant la fin de l'année 2013.

La proposition N° 3 est adoptée par 25 voix contre 2 pour la N°1 et 5 pour la N° 2

Sur proposition du président la cotisation est en conséquence fixée à 12 €00 pour l'année 2014 et une AG extraordinaire sera convoquée avant la fin 2013.

Projet d'activité pour 2014

Pour la fin de la saison :

La semaine prochaine Les chants de Marin à Paimpol ; 63 bénévoles, 2 zodiacs.

Le 24 Août sortie à Bréhat avec BBQ à suivre

Le 31 Août à confirmer démonstration avec la SNSN à Port Lazo, un radeau de survie, gilets autogonflants ...

Le 15 septembre, participation à la Fête de l'Huître à Craca 12 bénévoles,

21/22 septembre Week-end à Saint Quay

26 octobre atelier

30 novembre atelier

Début janvier Galette

puis un atelier par mois jusqu'en avril.

Lundi 21 avril, vide Bateau (Fest Deiz ?)

A partir de mai reprise des sorties programmées une par mois.

Mise en place d'une programmation instantanée pour pallier à la météo (en plus) sur site et sms (modalités ?)

Fête de la mer le 6 Juillet et AG en juillet sans doute...

D'ici là nous verrons.

Les ateliers se font toujours à la demande des adhérents. Nous avons bien entendu une demande concernant la navigation et les marées.

A prévoir aussi une formation nœuds utiles et nœuds décoratifs...

Faites nous part de vos besoins.

Elections du Conseil d'Administration:

Le tiers sortant est composé de

Dominique Arouete, Gérard Galot, Paul Gallian, Dominique Plouzin et Delphine Barré.

Dominique Arouete et Gérard Galot ont fait part de leur désir de quitter le CA. Le président rend hommage à leur action pendant de nombreuses années dans l'association.

Delphine Barré, Dominique Plouzin et Paul Gallian sont reconduits comme membre du CA.

Ils sont rejoints par Jérôme Antoine qui avait été coopté en 2012.

Le CA se réunira en septembre pour élire le nouveau bureau.

Les débats étant terminés le président remercie les participants et clôt l'assemblée générale.

**Le Président,
Jean Quinquis**

**La Secrétaire,
Delphine Barré**